

Bibliothèque nationale (France). Département des estampes et de la photographie. Inventaire du fonds français, graveurs du XVIIIe siècle. Tome onzième, Greuze-Jahandier. 1970.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

L'état décrit, deux épr., **Ef. 72**, in-fol. (I, f. 65) et **Ub. 53**, in-fol. (après la p. 214).

Voir l'inventaire de Duplessi-Bertaux, n° 149.

(49-52). Illustr. dans : **Choiseul-Gouffier**. Voyage pittoresque de la Grèce. — *Paris*, 1782-1822. 3 vol. in-fol.

TOME II, 2<sup>e</sup> édition (publiée en 1822)

Quatre pièces d'après Moreau le Jeune, 1781, sur la même pl. (p. 495) : “ **Le Mufti** ou Cheïkl ul-Islam ” (n° 130). — “ **Un Kadi-I-Esker** ” (n° 131). — “ **Un Nadib-ul-Echraf** ” (n° 132). — “ **Un Dervich** ou El-Hodjea-hékîm ” (n° 133). H. 0<sup>m</sup> 134 × L. 0<sup>m</sup> 086.

État sans autre lettre que les signatures et le millésime,  
**Ef. 55 rés.**, in-fol. (f. 80).

L'état décrit, **Ub. 117 b**, (III), in-fol.

53. Pl. dans la **Troisième suite d'estampes pour servir à l'histoire des modes et du costume...** — *Paris*, Prault, 1783, in-fol.

Sur cet ouvrage, voir la notice du n° 371 de l'inventaire de Baquoy (Jean-Charles).

“ **Le Souper fin** ”. Sous le tr. c. : “ Dessiné par J.M. Moreau le Jeune. Gravé par Helman 1781. ” Sous le titre “ **A.P.D.R.** ” Au bas à g. : “ **N° 35** ”. H. 0<sup>m</sup> 266 × L. 0<sup>m</sup> 222.

Eau-forte pure, avant toute lettre, **AA 3 rés.**

Pl. terminée, état sans autre lettre que les signatures et le millésime, deux épr., **Ef. 59 d rés.** (boîte 6) et **Ef. 59 e**, in-4°.

Bocher, *Moreau le Jeune*, n° 1370.

(54-77). Rédaction des **Conquêtes de l'Empereur de la Chine** (1783).

L'empereur de Chine, Kien-Long, avait eu à réprimer une révolte des barbares. Il fit faire par quelques religieux missionnaires les dessins représentant les divers épisodes de cette expédition. Désireux de les multiplier, il les fit expédier à Paris, par l'entremise de la Compagnie des Indes, pour qu'ils y fussent gravés. Marigny chargea Cochin de

diriger l'exécution des planches, au nombre de seize. Commencé en 1767, le travail fut terminé en 1774. Il en fut tiré un petit nombre d'épreuves et sur l'ordre formel de l'empereur, tous les exemplaires du recueil durent être envoyés en Chine. Il ne resta en France que quelques exemplaires tirés en surnombre pour la famille royale. *Les Conquêtes de l'empereur de la Chine* (C'est le titre du recueil) devinrent donc immédiatement un objet de toute rareté. A cause de cette raison, et pour satisfaire l'engouement du public pour les choses de la Chine, Helman publia de 1773 à 1785 par livraisons de 4 planches, une réduction des *Conquêtes* pour laquelle il adopta un ordre différent. Cette réduction fut annoncée dans le *Journal de Paris* du 12 octobre 1783, dans le *Mercure* du même mois (p. 138) et par la publication d'une liste détaillée décrivant les estampes de la suite dirigée par Cochin. Le prix de chaque livraison était de 12 livres et le prix total de 48 livres. Helman y ajouta ensuite 8 pièces, nos 17-24 gravées en 1788 et publia une seconde liste comprenant, outre les 16 pièces réduites, les 4 premières du supplément. On rencontrera un exemplaire de chacune de ces deux listes en **Ef. 72** (II) et en **Oe 9**, gr. in-fol.

H. Vienne (n° 25-48) a confondu cette suite avec les *Faits mémorables des Empereurs de la Chine*. — Pour la suite dirigée par Cochin, voir l'inventaire de ce graveur, n° 367.

54. “ **L'Empereur Kien-Long, reçoit à Gé-Ho, les hommages des Eleuths et leur donne pour Roi Amour-Sana...** vers la fin de 1754. ” Sous le tr. c. : “ Joan Dionys. Attiret Soc. Jesu Missionarius, Delineavit. — Helman, Sculpsit. 1783. ” Au bas : “ A Paris chez l'Auteur Graveur de M<sup>gr</sup> le Duc de Chartres vis-à-vis l'Hotel de Noailles, Rue S<sup>t</sup> Honoré, Et chez M<sup>r</sup> Ponce Graveur de M<sup>gr</sup> Comte d'Artois, Rue S<sup>te</sup> Hyacinthe, Maison de M<sup>r</sup> Debure à côté du Foureux. ” En haut à dr. : “ I. ”. H. 0<sup>m</sup>239 × L. 0<sup>m</sup>411.

Deux épr.,

**Ef. 72**, in-fol. (I, f. 47 et II).

55. “ **Pan-Ti envoyé par l'Empereur pour installer Amour-Sana... surprend... Ta-Oua-Tsi, rival d'Amour-Sana...** Année 1755 ”. Sous le tr. c. : “ F. Joannes Damascenus a S<sup>ma</sup> Conceptione Augustinus Exalcentus et Missionarius Apostol<sup>r</sup> Sac. Congrat<sup>is</sup> Delineavit et fecit. — Helman Sculp. 1784. ” Au bas, même adresse que sur la pl. I. En haut, à dr. “ II ”. H. 0<sup>m</sup>237 × L. 0<sup>m</sup>418.

**Ef. 72**, in-fol. (I, f. 47).

56. “ **Second combat entre Pan-Ti et Ta-Oua-Tsi sur les bords de la Rivière d'Ily...** Année 1755 ”. Sous le tr. c. : “ Joseph Castilhoni, Soc. Jesu, Delineavit 1765. — Helman Sculpsit

1784 ”. Au bas, même adresse que sur la pl. I. En haut, à dr. :  
 “ III ”. H. 0<sup>m</sup>237 × L. 0<sup>m</sup>412.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 48).

57. “ **Amour-Sana établi Roi des Eleuths par l’Empereur dont il était vassal, se révolte... assiège la Ville de Polikoun... Année 1756** ”. Sous le tr. c., à dr. : “ Helman Sculp. ” Au bas, même adresse que sur la pl. I. En haut, à dr. : “ IV ”. H. 0<sup>m</sup>238 × L. 0<sup>m</sup>410.

Deux épr.,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 42 et II).

58. “ **Tsereng et Yu-Pas ayant eu peu d’union entre eux... il s’élève une guerre civile entre les Eleuths... au commencement de 1757.** ” Sous le tr. c. : “ Joseph Castilhoni, Soc. Jesu, Delineavit 1765. — Helman Sculp. 1784. ” En haut, à dr. : “ V ”. H. 0<sup>m</sup>235 × L. 0<sup>m</sup>412.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 49).

59. “ **L’Empereur charge Tchao-Hoei avec le titre de grand Général ... de soumettre les Eleuths [etc.]** ” Sous le tr. c. : “ F. Joannes Damascenus a S<sup>ma</sup> Conceptione Augustinus Exalceatus et Missionarius Apostolis Sact. Congregat<sup>s</sup> Delineavit et fecit. — Helman, Sculpsit 1784. ” En haut, à dr. : “ VI ”. H. 0<sup>m</sup>241 × L. 0<sup>m</sup>415.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 49).

60. “ **Amour-Sana marchant avec sécurité à la tête des Troupes qu’il avoit amenées du Pays des Hasacks et des Eleuths... rencontre Tchao-Hoei... Année 1757.** ” Sous le tr. c. : “ P. F. Joannes Damascenus Romanus Augustinus Exalceatus Missionarius Apostolicus, Delineavit et fecit, Anno 1765 — Helman, Sculp. 1784. ” En haut, à dr. : “ VII ”. H. 0<sup>m</sup>240 × L. 0<sup>m</sup>414.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 50).

61. “ **Fou-Té Lieutenant de Tchao-Hoei poursuit Amour-Sana et reçoit les hommages et les Tributs de Ta-Ouan [etc.]** ” Sous le tr. c. : “ P. Ignatius Sichelbarth, Soc. Jesu, Delineavit 1765. — Helman, Sculpsit 1784 ”. En haut, à dr. : “ VIII ”. H. 0<sup>m</sup>236 × L. 0<sup>m</sup>412.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 50).

62. “ **Après la retraite d’Amour-Sana chez les Russes, l’Empereur donna aux Eleuths quatre Hans ou Khans... Dès l’année suivante 1758, celui des Tcholos et celui des Houontches se révolterent ouvertement [etc.]** ” Sous le tr. c. : à dr. : “ IX ”. H. 0<sup>m</sup>236 × L. 0<sup>m</sup>414.

Deux épr.,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 51 et II).

63. “ **Bataille gagnée par Tchao-Hoei, où Fou-Té contre le Han des Tcholos... Année 1758 [etc.]** ” Sous le tr. c., à dr. : “ Helman Sculp. 1785 ”. Au bas : “ A Paris chez l’Auteur, De l’Académie des Arts de Lille en Flandre, Rue S<sup>t</sup> Honoré vis-à-vis l’Hotel de Noailles, N<sup>o</sup> 315. Et chez M. Ponce, Graveur de M<sup>gr</sup> Comte d’Artois, Rue Ste Hyacinthe, Maison de M<sup>r</sup> Debure, à côté du Foureur. ” En haut, à dr. : “ X ” H. 0<sup>m</sup>236 × L. 0<sup>m</sup>410.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 51).

64. “ **Tchao-Hoei ocupe les Troupes à des Exercices et à des Jeux Militaires... à la fin de la Campagne de 1758** ”. Sous le tr. c. : “ S. Joannes Damascenus a SS<sup>a</sup> Conceptione Augustinus Exaeceatus et Missionarius Apostolicus Sacr. Congregationis de propaganda fide, Delineavit et fecit. — Helman, Sculp. 1784. ” Au bas, même adresse que sur la pl. X. En haut, à dr. : “ XI ” H. 0<sup>m</sup>238 × L. 0<sup>m</sup>410.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 52).

65. “ **Premier Combat entre l’Armée de l’Empire... et l’Armée des deux Hot-Chom... Année 1759.** ” Sous le tr. c. : „ P. J. Joan, Damascenus a SS<sup>e</sup> Conceptione Augustinus Exalceatus et Missianarius Apostolicus, Delineavit et fecit. — Helman, Sculp. 1785. ” En haut, à dr. : “ XII ” H. 0<sup>m</sup>237 × L. 0<sup>m</sup>413,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 52).

66. “ **Tchao-Hoei reçoit dans son camp sous les murs de Zerechim, les Hommages des Habitans de la Ville et de la Province ...Juillet 1759 [etc.].** ” Sous le tr. c. : “ J. Joannes Damascenus à SS<sup>a</sup> Conceptione Augustinus Exealecatus [sic] et Missionarius Apostolicus Sacr. Congregat<sup>is</sup> de propaganda fide Delineavit et fecit. — Helman Sculpsit 1783. ” Au bas, même adresse que sur la pl. I. En haut à dr. : “ XIII ” H. 0<sup>m</sup>238 × L. 0<sup>m</sup>414.

Trois épr., Ef. 72, in-fol. (I, f. 53 et II) et Qh. 1.

67. “ **Bataille d’Alchow gagnée par Fou-Té contre les deux Hot-Chom, Aoust 1759 [etc.]** ” Sous le tr. c. : “ Joans<sup>s</sup> Dion<sup>s</sup>. Attiret Soc. Jesu. fecit Pekin, Anno 1764 — Helman, Sculp. 1785. ” Au bas, même adresse que sur la pl. I. En haut à dr. : “ XIV ”. H. 0<sup>m</sup>240 × L. 0<sup>m</sup>413.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 53).

68. “ **Combat du 1<sup>er</sup> Sept<sup>bre</sup> 1759 dans la Montagne de Poulouk-Kol près les Lacs de Pouloung-Kol et d’Isil-Kol et de la Ville de Badack-han [etc.]** ” Sous le tr. c. : „ Joans<sup>s</sup>. Dion<sup>s</sup>. Attiret, Soc. Jesus, Del. 1763. — Helman, Sculp. 1785 ”. En haut, à dr... : “ XV ” H. 0<sup>m</sup>237 × L. 0<sup>m</sup>414.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 54).

69. “ **L’Empereur reçoit les Hommages des Peuples vaincus des différentes Hordes des Heleuths, des Pourouths... Année 1760.** ” Sous le tr. c., à dr. : “ Helman Sculp. 1784 ”. Au bas, même adresse que sur la pl. X. En haut, à dr. : “ XVI ”. H. 0<sup>m</sup>238 × L. 0<sup>m</sup>410.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 54).

70. “ **Cérémonie du Labourage faite par l’Empereur de la Chine, || Dans le Mois de Février, où commence le Printems** ”. Sous le tr. c. : “ Peint par un Peintre de l’Empereur de la Chine. Tiré du Cabinet de M<sup>r</sup> Bertin. — Gravé par Helman, de l’Académie de Lille en Flandre 1786. ” En marge : “ Cette Cérémonie, une des plus augustes de l’Empire [etc.] ” Au bas : “ A Paris chez M. Helman, de l’Académie des Arts de Lille en Flandre, rue S<sup>t</sup> Honoré vis-à-vis l’Hotel de Noailles N<sup>o</sup> 315. Et chez M. Ponce, Graveur de M<sup>gr</sup> Comte d’Artois, rue S<sup>te</sup> Hyacinthe N<sup>o</sup> 19 ”. En haut, à dr. : “ XVII ” H. 0<sup>m</sup>255 × L. 0<sup>m</sup>422.

Deux épr.,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 55 et II).

71-73. “ **Marche Ordinaire de l’Empereur de la Chine — lorsqu’il passe dans la Ville de Péking. || Dédié à Monseigneur — Charles Alexandre de Calonne, || Ministre d’Etat Controleur Général des Finances... Par... Helman.** ” Un cartouche aux armes divise la légende. Au bas, à g. : “ Cette gravure est faite d’après un Tableau à Gouache peint précieusement sur Toile batiste || ...Tiré du Cabinet de M<sup>r</sup> Bertin, ancien M<sup>tre</sup> d’Etat. || A Paris

chez l'Auteur, rue St Honoré N° 315. — et chez Mr Ponce, Graveur, rue Ste Hyacinthe N° 19 ". Trois planches juxtaposées portant en haut à dr. les N°s XVIII, XIX et XX. Le titre, la dédicace et l'adresse figurent sur la pl. du milieu, n° XIX. Sous le tr. c., de la pl. XVIII, à g. : " Peint par un Peintre de l'Empereur de la Chine " ; en marge : " Il est d'usage que ce soit toujours avec la plus grande pompe [etc.] ". Sous le tr. c. de la pl. XX à dr. : " Gravé par Helman, 1786 " ; en marge : " La Litière est fermée de Jalousies [etc.] " Dimensions de chaque pl. : H. 0<sup>m</sup>253 × L. 0<sup>m</sup>412.

Les trois pl. réunies,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 56).

74. " **Fête donnée aux Vieillards par l'Empereur Kien-Long, le 14 Février 1785.** " Sous le tr. c., à dr. : " Helman, Sculp 1788 ". En marge : " L'Empereur Kien-Long aujourd'hui régnant, donna une fête vraiment paternelle à 3000 Vieillards [etc.] ". Au bas : " Cette Anecdote est tirée du 12<sup>me</sup> Volume des Mémoires concernant les Chinois, qui vient d'être publié. Les Missionnaires admis au festin sont M.M. Amiot et Bourgeois, Français [etc.] " ; à dr. : " Nota || Cette Estampe, peinte à l'Aquarelle Sur || Papier d'Hollande, se vend 9 l. " En haut, à dr. : " XXI ". H. 0<sup>m</sup>235 × L. 0<sup>m</sup>403.

Eau-forte pure, avant toute lettre,

Ef. 72, in-fol. (II).

Pl. terminée, sans autre lettre que la signature du graveur, le titre et le n° XXI,

Ef. 72, in-fol. (II).

L'état décrit,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 57).

75. " **L'Empereur va visiter les Tombeaux de ses Ancêtres.** " Sous le tr. c., à dr. : " Helman, Sculp. 1788. " En marge : " Deux Officiers précèdent à l'entrée du Pont, les deux grands Etendards qui dirigent la Marche Impériale [etc.] " Au bas : " A Paris, chez l'Auteur Graveur de Madame, Rue St Honoré vis-à-vis l'Hôtel de Naailles, N° 315. Et chez M. Ponce Graveur de M<sup>gr</sup> de Comte d'Artois, Rue Ste Hyacinthe N° 19. " En haut, à dr. : " XXII ". H. 0<sup>m</sup>252 × L. 0<sup>m</sup>412.

État sans autre lettre que la signature du graveur, le titre et le n° XXII,

Ef. 72, in-fol. (II).

L'état décrit,

Ef. 72, in-fol. (I, f. 58).

76. " **Cérémonies respectueuses de l'Empereur devant les tombeaux de ses ancêtres.** " Sous le tr. c., à dr. : " Helman,

Sculp. 1788. ” En marge : „ Des loix religieuses qui ne varient jamais à la Chine [etc.] ” En haut, à dr. : “ XXIII ”. H. 0<sup>m</sup>257 × L. 0<sup>m</sup>407.

État sans autre lettre que la signature du graveur, le titre et le n<sup>o</sup> XXIII, Ef. 72, in-fol. (II).  
L'état décrit, Ef. 72, in-fol. (I, f. 59).

77. “ **L'Empereur récitant des Poèmes en l'honneur de ses Ancêtres.** ” Sous le tr. c., à dr. : “ Helman, Sculp. 1788. ” En marge : “ La décoration de ce Monument [etc.] ” En haut, à dr. : “ XXIV ”. H. 0<sup>m</sup>250 × L. 0<sup>m</sup>413.

État sans autre lettre que la signature du graveur, le titre et le n<sup>o</sup> XXIV, Ef. 72 in-fol. (II).  
L'état décrit, Ef. 72, in-fol. (I, f. 60).

78. Illustr. dans : **Voltaire. Œuvres complètes...** — *Kehl*, 1784-1789, 70 vol. in-8<sup>o</sup> [3 ex., Impr. Rés. Z. 4381-449, Rés. Z. 4450-4519 et Rés. p. Z. 609].

**Vignette** dans la *Henriade*, chant VII (t. X, p. 137), d'après Moreau le Jeune, 1782. H. 0<sup>m</sup>142 × L. 0<sup>m</sup>090.

Ef. 54 rés., in-fol. (f. 35).

La même vignette, agrandie (H. 0<sup>m</sup>214 × L. 0<sup>m</sup>148) pour l'édition gr. in-4<sup>o</sup> (*Kehl*, 1789), état sans autre lettre que les signatures et le millésime, Ef. 55 rés., in-fol. (f. 67).

Estampe annoncée dans le *Mercure* d'octobre 1782 (p. 88). — Bocher signale un état d'eau-forte pure signé par Masquelier. — Bocher, *Moreau le Jeune*, n<sup>o</sup> 1608.

79. “ **Fanfan et Colas, || Scène X. Fanfan. Tenez Colas. || Ce n'est pas ta bourse [etc.]** ”. Sous le tr. c. : “ D. P. Bertaux inv. et del. — Helman Sculp. ” H. 0<sup>m</sup>159 × L. 0<sup>m</sup>165.

Ef. 72, in-fol. (I, f. 61).

L'estampe, inspirée par la pièce de madame de Beaunoir (pseud. de A.-L.-B. Robineau) n'était pas destinée à illustrer une édition de l'œuvre. Elle fut annoncée dans le *Journal de Paris* le 6 juin 1785 et dans le *Mercure* du même mois (p. 141).

(80-81). Pl. dans les **Figures de l'Histoire de France** de Lebas et Moreau le Jeune (*Paris*, 1785, in-4<sup>o</sup>).

Sur cet ouvrage voir ci-dessus la note du n<sup>o</sup> 180 de l'inventaire de Dambrun.